

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

COMMUNE DE CUREMONTE

Arrêté temporaire réglementant le stationnement

Le Maire de la Commune de CUREMONTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L. 2212-2, L. 2213-1 à L. 2213-6, ainsi que l'Article L. 2215-5,

Vu le Code Pénal et notamment l'Article R. 610-5,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment l'Article 1,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Collectivités Locales modifiée,

Vu le Code de la Route et notamment les Articles R. 417-10 et R. 411-25,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'Arrêté du 24 Novembre 1967 relatif à la Signalisation des Routes et des Autoroutes,

Vu le Décret n° 86-475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice du Pouvoir de Police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route,

Considérant la tenue de la manifestation « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS » au cœur du Bourg organisée par l'association Les Amis de Curemonte les Samedi 7 et Dimanche 8 Juin,

Considérant que cet événement va créer une gêne aux usagers et qu'il y a lieu de prendre des mesures dans l'intérêt du bon ordre et de la sécurité,

A R R E T E N° A 11-2025

ARTICLE I :

Le **Samedi 7 Juin 2025 de 14h à 18h** et le **Dimanche 8 Juin 2025 de 10h30 à 18h** a lieu le « Rendez-vous aux jardins ».

ARTICLE II :

Le **STATIONNEMENT** de tout véhicule sera **interdit** sur ces plages horaires :

- **Le long du muret bordant le jardin de la Maison Perno sise au n°10 de la rue Colette de Jouvenel**
- **Devant le Château de la Johannie**

ARTICLE III :

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place.

ARTICLE IV:

Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet les jours de mise en place de la signalisation prévue à l'article ci-dessus.

Ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de MEYSSAC
- Monsieur le Chef des pompiers de Meyssac
- Mme Bernadette ROSE de l'Association Les Amis de Curemonte organisatrice de l'évènement.

Fait à CUREMONTE, le 03 juin 2025

Madame le Maire,
Nelly GERMANE

